

Image not found or type unknown



Raccordement assainissement maison

Par **berlioz01**, le **01/03/2016** à **13:09**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison des années 50 à BEAUREPAIRE (38) depuis 6 ans.

Ma maison est raccordée au tout à l'égout unitaire (EU + EP).

La commune passe le réseau de mon quartier en séparatif en Mai et me demande de séparer les réseaux dans ma propriété pour le futur raccordement.

Ma question est la suivante : Suis-je obligé de réaliser ces travaux ?

Par avance, merci de votre retour.